



# LA Mini RONDE MAYENNAISE CADETS 2022



## Manche du Trophée MADIOT Crédit Mutuel Et Challenge Départemental Chocolaterie MONBANA 53

11 SEPTEMBRE 2022  
GRAND PRIX VILLE DE LAVAL

### REGLEMENT

**Article 1 :** La Mini Ronde Mayennaise, organisée par le LAVAL CYCLISME 53 et l'AMICALE CYCLISTE DU PAYS LAVALLOIS, se déroulera en MAYENNE avec Départ et Arrivée à Laval le 11 Septembre 2022, selon les règlements des courses interrégionales CADETS sous l'égide de la F.F.C

**Article 2 :** Participation :

- Equipes de sélection Régionale, Départementale; Equipes de club.
- Coureur individuel

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, en raison de la participation individuelle admise, il n'y a pas de limitation de coureurs par club. Le nombre maximum d'engagés est fixé à 190.

**Article 3 :** Permanence : La permanence de départ se tiendra le dimanche 11 septembre, à compter de 7 h30 Salle Polyvalente, Place de Hercé 53000 LAVAL.

Une réunion des responsables d'équipes est fixée à 8 h30 permanence salle Polyvalente.

La présentation des équipes et individuels se fera à partir de 9 h 00 au « Podium d'arrivée ».

**Article 4 :** L'épreuve se déroule sur un parcours en ligne en 70 Km avec une arrivée directe rue du Douanier Rousseau près de la salle Polyvalente et permanence.

Le dépannage sera effectué par véhicules et moto de l'échappée et un véhicule neutre de l'organisation, il sera autorisé les véhicules d'équipes possédant au minimum 5 coureurs avec dépannage neutre.

En raison des traversées de localités et de traversées de voies à forte densité de circulation en fin de matinées, les officiels se réservent le droit de faire descendre les coureurs attardés et isolés à plus de 10 Minutes du peloton précédent.

**le 5 :** Classements : L'épreuve sera disputée un parcours en ligne sur une distance totale de 70 Km, avec :

- classement individuel : Lots en nature, bouquet, trophée et peluche au 1<sup>er</sup>, bouquet et lot au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- classement grimpeur : Lots aux 3 premiers : sac de sport, sac à dos et pochette.
- classement « 1<sup>ère</sup> année », un lot.
- 1<sup>er</sup> du club organisateur, un lot.
- Mayennais 1<sup>er</sup> général du challenge Chocolaterie Monbana, bouquet, lot.

**Article 6 :** Classements intermédiaires : Sur le parcours 3 classements Grimpeur seront disputés sur 4 coureurs avec 6, 4, 2 et 1 Pt.

En cas d'ex æquo dans ces classements ceux-ci seront départagés par le meilleur dernier classement.

**Article 6 :** Engagements : Engagements par équipe ou individuel avant le **8 Septembre 2022**, par Internet site FFC, tarif d'engagement 8€ par coureur.

**Article 7 :** Modalité de départ : Départ officieux au point de rassemblement près de l'arrivée à 9 H15, départ groupé à allure Régulée sur la traversée de Laval vers Changé, à la sortie de cette localité sera donné le départ réel.

**Article 8 :** Parking coureurs : Les responsables d'équipes ou parents qui souhaitent se rapprocher avec leurs véhicules devront se stationner sur le parking réservé aux cadets place de Hercé ou le parking du plateau du gymnase Ambroise Paré rue de l'ancien Evêché et emplacements dans cette rue, près de la salle Polyvalente qui se situe à 300 m de la ligne d'arrivée, toutefois ils devront respecter le parcours fléché par l'organisation.

**Article 10 :** Protocole : Les 3 premiers de l'épreuve, le vainqueur du classement Grimpeur, 1<sup>er</sup> cadets 1, 1<sup>er</sup> du Laval Cyclisme 53 et le 1<sup>er</sup> Mayennais du Challenge Chocolaterie MONBANA sur le podium Crédit Mutuel.

Dans la mesure du possible les 3 premiers du Trophée MADIOT, seront invités à rejoindre le podium des Elites.

Il sera demandé à chaque lauréat de se présenter au podium protocolaire dès l'annonce de leur nom en tenue cycliste afin d'honorer tous les partenaires.

**Article 11 :** Permanence d'arrivée : Salle Polyvalente, Permanence contrôle médical : CAMPING-CAR place de Hercé. Vestiaires et douches (300m après la ligne) gymnase du Lycée rue de l'ancien Evêché.

**Article 12 :** Service Médical : Centre Hospitalier de Laval, 33 rue du Haut Rocher,-Tél. 02 43 66 50 00- fax 02 43 68 19 26. Docteur DESCHOEMAKER ou Docteur BANCHEREAU, Ambulance Ets Harmonie mutuelle

Pour tous renseignements complémentaires, contacter : Mr Alain LECRECQ Tél. : 06 40 74 56 69 Email : [alain.lecrecq@orange.fr](mailto:alain.lecrecq@orange.fr)

Mr Thierry HOUDMON Tél. : 06 71 32 17 47 Email : [Thierry.houdmon@le53.fr](mailto:Thierry.houdmon@le53.fr)